

**AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14
SEPTEMBRE 2011 AU MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2011, À 21H00**

PROCÈS-VERBAL DE L'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2011 du Conseil des maires de la Municipalité Régionale de Comté des Etchemins ajournée au 28 SEPTEMBRE 2011, à 21h00, à la salle du Conseil de la MRC des Etchemins, sise au 1137, Route 277 à Lac-Etchemin, et à laquelle sont présents les membres suivants du Conseil :

Harold Gagnon	(Lac-Etchemin)
Gilles Gaudet	(Sainte-Aurélie)
Martine Boulet	(Saint-Benjamin)
Adélarde Couture	(Saint-Camille)
Denis Beaulieu	(Sainte-Justine)
Suzanne C. Guenette	(Saint-Louis)
René Leclerc	(Saint-Luc)
Marielle Lemieux	(Saint-Magloire)
Richard Couët	(Saint-Prosper)
Richard Fauchon	(représentant de Sainte-Rose)
Denis Boutin	(Sainte-Sabine)
Jean Paradis	(Saint-Zacharie)

formant quorum sous la présidence de monsieur **Hector Provençal**, préfet.

Est absent : Monsieur Charles Therrien (Saint-Cyprien)

Monsieur Fernand Heppell, directeur général et secrétaire trésorier, agit comme secrétaire de l'assemblée. Monsieur Martin Roy, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint, est aussi présent.

RETOUR EN SÉANCE :

Le quorum est constaté.

On rappelle que deux (2) sujets avaient été retenus pour les délibérations de cet ajournement :

- Transport collectif;
- Passion-FM.

2011-09-16

TRANSPORT COLLECTIF :

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE GILLES GAUDET,
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE HAROLD GAGNON
ET RÉSOLU**

QUE le Conseil des maires indique l'intention de la MRC des Etchemins de déclarer sa compétence en matière de transport collectif sur l'ensemble de son territoire;

ET QUE la phase expérimentale du transport collectif présentement en cours se poursuive, la suite de cette phase expérimentale devant toutefois être évaluée par le comité de transport et ramenée pour étude au Conseil des maires avant l'adoption d'un règlement déclarant officiellement la compétence de la MRC en matière de transport collectif sur son territoire.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

PASSION-FM :

Les membres du Conseil des maires sont informés de l'état des démarches en cours pour l'obtention d'une subvention du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine devant servir à une intervention en vue d'un redressement financier de cet organisme. L'absence du consultant Roland Lavoie à la rencontre de travail qui a précédé le présent retour en assemblée s'explique d'ailleurs par l'absence de réponse à cette demande de subvention à ce jour.

Des démarches se poursuivent par les membres du conseil d'administration de l'organisme et monsieur Harold Gagnon, représentant la MRC au sein de ce conseil d'administration, a informé les membres du Conseil des maires de son retrait du conseil de Passion-FM.

2011-09-17

Désignation d'un représentant de la MRC au conseil d'administration de Passion-FM :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE GILLES GAUDET
APPUYÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARTINE BOULET
ET RÉSOLU

QUE monsieur le maire Denis Beaulieu soit désigné à titre de représentant de la MRC au conseil d'administration de Radio-Bellechasse (Passion-FM).

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2011-09-18

CLÔTURE DE LA SÉANCE :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RENÉ LECLERC,
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE ADÉLARD COUTURE
ET RÉSOLU

QUE la présente séance soit levée à 21h30.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

PRÉFET

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER